



QUESTION ET REPONSE #3

Question 1

À la partie 5, page 21 de la DP, pour le critère C3 (Approche et méthode) dans la colonne « Attribution des points », nous aimerions savoir ce que vous entendez par « sources secondaires » et « sources non universitaires ».

Dans le cas des « sources secondaires », s'agit-il de ressources (humaines/documentaires) pour l'entrepreneur OU le laboratoire médicolégal?

Pour ce qui est des « sources non universitaires », s'agit-il de toute documentation non savante comme des articles de journaux, des revues, des forums, des sites Web ou des statistiques publiées par un gouvernement? Veuillez s'il vous plaît fournir de plus amples précisions.

Réponse 1

Le critère C3 porte expressément sur l'évaluation de l'approche et de la méthode proposées par le soumissionnaire quant à la façon dont il exécutera les travaux indiqués dans l'Énoncé des travaux.

Dans un projet de recherche, le chercheur se sert souvent de sources d'information ou de données primaires et secondaires pour répondre à sa question de recherche. Une source primaire est une source d'information ou de données de première main utilisée par un chercheur. Une source secondaire est une source d'information ou de données supplémentaire utilisée par un chercheur. Elle pourrait servir à appuyer, à compléter ou à critiquer l'analyse de la source primaire. La façon dont les soumissionnaires potentiels voient les sources primaires et les sources secondaires dépend de leur approche des données, de la disponibilité des sources, de leur approche méthodologique, de la conception du projet et ainsi de suite.

Les sources non universitaires peuvent inclure (sans pour autant s'y limiter) la documentation non savante comme les articles de journaux, les revues, les forums, les sites Web et les statistiques publiées par un gouvernement.

FIN